

M. McGrath: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Les permis qui ont déjà été délivrés feront-ils l'objet d'une révision à la lumière des modifications proposées à la loi sur les pêcheries, en vue de prévenir la pollution, et au bill sur les ressources en eau du Canada dont la Chambre est saisie?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le bill sur les ressources en eau du Canada, il ne renferme aucun article ou règlement concernant les forages au large des côtes. Comme ceux-ci relèvent d'un autre statut, le bill serait donc sans effet dans ce cas. La nouvelle loi sur les pêches ne comporte aucune disposition pour le contrôle du forage. Je ne crois pas qu'on exercera précisément ce contrôle, mais assurément la loi confère au ministre des Pêches des pouvoirs déterminés qu'il peut, de temps à autre, juger bon d'exercer. Mais cela ne s'applique pas à la révision qu'a faite notre ministère de sa politique d'ensemble sur la question des permis de forage en haute mer.

LA POLLUTION

LE DEGRÉ D'HYDRARGYRISME CHEZ LES POISSONS DE LA BAIE HOWE

M. Paul St. Pierre (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêches peut-il dire à la Chambre quels ont été les résultats des essais pour établir le niveau de pollution par le mercure dans la Baie Howe? Quelles espèces ont été atteintes, et quand le ministre pense-t-il qu'on pourra reprendre les pêches dans la région?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, les résultats sont variés. On a trouvé que le saumon et le hareng ne sont pas pollués par le mercure, alors que les niveaux de mercure des stocks locaux des mollusques et crustacés sont assez élevés. La partie supérieure de la Baie restera donc fermée pour la pêche commerciale de ces espèces.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Pêches si son ministère ou un autre entreprend un programme d'urgence pour repérer et éliminer les sources de pollution par le mercure dans tout le pays et pour y porter remède?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, nous avons eu plusieurs réunions tant avec l'industrie des pâtes et papiers qu'avec le secteur de l'industrie chimique qui fait usage de mercure pour la production d'alcali minéral et de chlore, et tel était précisément notre objectif.

[L'hon. M. Greene.]

AIR CANADA

LE TRANSFERT DE HALIFAX À MONTRÉAL DU BUREAU RÉGIONAL DES MARITIMES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre des Transports une question qui se rattache à une autre posée précédemment? Les changements pratiqués actuellement en vue de la réorganisation d'Air Canada comportent-ils le transfert de Halifax à Montréal du bureau régional des Maritimes?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai communiqué par téléphone avec des représentants d'Air Canada et je leur ai demandé un rapport détaillé de la réorganisation. J'ai également rencontré mon collègue, le président du Conseil privé, pour lui demander de faire envoyer le rapport d'Air Canada au comité permanent du transport et des communications le plus tôt possible. Des personnes plus compétentes que moi-même pourront alors répondre à toutes ces questions. Cela se fera dès que le rapport sur la réorganisation sera reçu d'Air Canada.

M. Forrestall: Disparaîtra-t-il?

L'hon. M. Jamieson: Si les paroles creuses faisaient de la musique, monsieur l'Orateur, mon honorable ami serait une fanfare. J'allais dire que je m'empresserai de lui fournir un rapport complet sur la réorganisation dès qu'on le recevra.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il reprendre son siège? Je lui accorderai la parole dans un moment. Il nous faut passer à un autre sujet. Je remarque que pas mal de députés veulent poser des questions. Pour l'instant, j'accorde la parole au député d'Halifax-East Hants.

M. McCleave: Le député de Dartmouth-Halifax-Est a posé une question précise l'autre jour, et il a obtenu une réponse générale. La question précise est restée sans réponse. Le ministre veut-il dire que la décision d'Air Canada, qu'il a sûrement discutée lorsqu'il a soumis la question à Air Canada, entraînera la disparition d'un bureau régional en faveur d'une centralisation ailleurs?

L'hon. M. Jamieson: C'est exactement ce que j'ai demandé à Air Canada. On m'a